

C'est clair !



L'HABITAT FACILITÉ

Transmission de vos pièces justificatives

Pour nous déposer votre dossier, restez où vous êtes !

Vous démarrez un projet d'achat immobilier et vous avez besoin d'un crédit. Les justificatifs nécessaires à l'étude de votre dossier peuvent être transmis en ligne et à distance !
Votre conseiller vous indiquera à quel moment votre espace personnel est ouvert.



Pourquoi transmettre votre dossier en ligne ?

C'est plus simple et plus rapide

- Vous pouvez télécharger vos justificatifs à tout moment de la journée.
- Vous n'avez plus besoin de vous rendre en agence pour déposer votre dossier papier ni suivre dans vos mails l'historique de vos envois.

TOUT EST VISIBLE PAR VOUS ET VOTRE CONSEILLER
SIMULTANEMENT ET AU MEME ENDROIT.
dans votre espace sécurisé
sur mon.cmmc.fr, le site cmmc.fr ou l'appli cmmc



L'essentiel

- Vous pouvez suivre l'état d'avancement des téléchargements de vos pièces justificatives au fil de l'eau.
- La transmission de votre dossier en ligne ne modifie en rien les conditions d'étude de votre dossier. L'accord concernant votre demande de financement de projet ou autre demande sera toujours soumis au contrôle préalable des pièces justificatives.

Exemple :

Vous venez de faire une demande de crédit immobilier pour votre projet d'achat d'une résidence principale.

1 / Après des premiers échanges avec votre conseiller, il vous confirme la création d'un espace de téléchargement accessible via vos codes habituels sur le site mon.cmmc.fr ou cmmc.fr ou l'application mobile.

Rubrique « **Mes e-documents** » puis « **Transmettre mes documents** ».

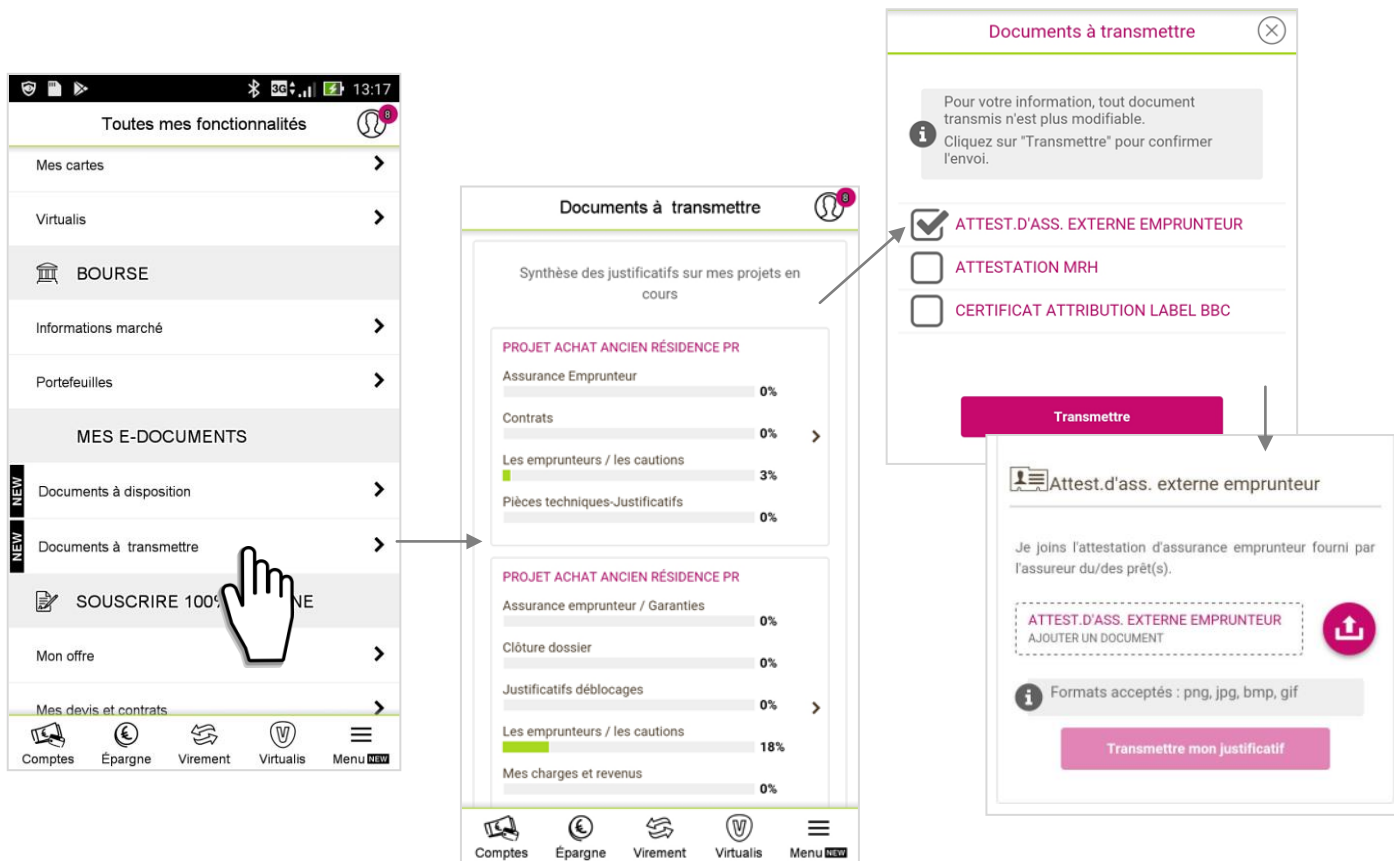
2 / Commencez par vérifier sur votre espace la liste des justificatifs nécessaires pour instruire votre dossier et ceux déjà collectés par votre conseiller.

3 / Préparez depuis chez vous, les documents dont vous avez besoin à votre rythme et téléchargez-les sur votre espace dédié (document numérisé ou photographié avec votre smartphone).

Astuce :

Veillez à ce que les documents transmis soient complets, non rognés, ni floutés afin d'éviter qu'ils ne soient invalidés.

4 / Et laissez-vous guider, c'est à vous de jouer !



Documents à transmettre

Pour votre information, tout document transmis n'est plus modifiable. Cliquez sur "Transmettre" pour confirmer l'envoi.

- ATTEST.D'ASS. EXTERNE EMPRUNTEUR
- ATTESTATION MRH
- CERTIFICAT ATTRIBUTION LABEL BBC

Transmettre

Attest.d'ass. externe emprunteur

Je joins l'attestation d'assurance emprunteur fourni par l'assureur du/des prêt(s).

ATTEST.D'ASS. EXTERNE EMPRUNTEUR
AJOUTER UN DOCUMENT

Formats acceptés : png, jpg, bmp, gif

Transmettre mon justificatif

Crédit Mutuel Arkéa - SA coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances - 1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon - Siren 775 577 018 RCS Brest - Orias 07 025 585 - Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrites au registre national, consultable sous www.orias.fr

Vos contacts :

- Votre conseiller du Crédit Mutuel Massif Central
- Par internet www.cmmc.fr

Et retrouvez-nous également sur :

 facebook.com/CreditMutuelMassifCentral

 @CMMassifCentral

 Crédit Mutuel Massif Central